

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 MAI 2021

A la suite de l'Assemblée Générale, les membres du CA se sont réunis le 8 mai 2021 de 9h00 à 13h30, sous forme de conférence audiovisuelle via le procédé ZOOM de téléconférence, pour procéder à l'élection du Bureau.

Sont :

Présents : Christine GETIN, Claudine CASAVECCHIA, Catherine LANGLET, Laurence PETIT, Diane CABOUAT, Angélique LARRIEU, Vincent BERGE, Camille THEROND-CHARLES, Bruno ROBIN, Florence CREPIN, Joris DELIVRE-MELHORN

Absents représentés : 0

Absents non représentés : Muriel PERDRISSET

Joris DELIVRE-MELHORN assure le secrétariat de séance.

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU SUITE À L'ÉLECTION DU CA LORS DE L'AG DU 24 AVRIL 2021

Aux postes de Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier sont élus par vote électronique à bulletin secret :

- à la majorité de dix voix sur onze et une abstention des membres présents, au poste de Présidente :
 - Christine GETIN née VERGNAUD
- à la majorité de neuf voix sur onze et deux abstentions (un vote manquant est considéré comme abstention) des membres présents, au poste de Vice-présidente :
 - Claudine CASAVECCHIA née MAS
- à la majorité de huit voix sur onze et trois abstentions des membres présents, au poste de Secrétaire :
 - Joris DELIVRE-MELHORN
- à la majorité de dix voix sur onze et une abstention des membres présents, au poste de Trésorière :
 - Florence CREPIN née CREPIN

Lors de la dernière Assemblée Générale, six membres ont été élus au CA, portant le total des membres du conseil d'administration à 12.

Les statuts de l'association prévoyant un renouvellement d'un tiers du CA chaque année, il faut que deux membres élus ou réélus en 2021 remettent leur mandat en jeu pour l'un au bout d'un an, pour l'autre au bout de deux.

Le Conseil d'administration acte donc une procédure exceptionnelle, deux membres se portant volontaires pour réduire la durée de leur mandat :

- Catherine LANGLET née REGNIER se porte volontaire pour réduire son mandat à 1 an (jusqu'en 2022)
- Camille THEROND-CHARLES née THEROND se porte volontaire pour réduire son mandat à 2 ans (jusqu'en 2023)

La décision est actée à l'unanimité des membres présents.

Pour rappel, la chronologie suivante est établie sur la base du PV du CA du 16 mai 2020 :

Jusqu'en 2024

- Claudine CASAVECCHIA née MAS (élue en 2021)
- Florence CREPIN (élue en 2021)
- Joris DELIVRE-MELHORN (élu en 2021)
- Bruno ROBIN (élu en 2021)

Jusqu'en 2023

- Christine GETIN née VERGNAUD (élue en 2020)
- Angélique LARRIEU née PELTIER (élue en 2020)
- Vincent BERGE (élu en 2020)
- Camille THEROND-CHARLES née THEROND (élue en 2021)

Jusqu'en 2022

- Muriel PERDRISSET (élue en 2019)
- Diane CABOUAT née MALCOR DEYDIER DE PIERREFEU (élue en 2019)
- Laurence PETIT née LE GALL (élue en 2019)
- Catherine LANGLET née REGNIER (élue en 2021)

SIGNATURES ET ACCÈS SUR LES COMPTES :

Il est accordé :

Un droit à signature sur les comptes Crédit Agricole et Caisse d'Épargne de l'association HyperSupers TDAH France à :

- Christine GETIN née VERGNAUD
- Claudine CASAVECCHIA née MAS
- Florence CREPIN

Un accès aux comptes Crédit Agricole et Caisse d'épargne de l'association HyperSupers TDAH France à :

- Christine GETIN née VERGNAUD
- Claudine CASAVECCHIA née MAS
- Florence CREPIN

Un accès aux comptes de l'association Paypal en ligne à :

- Christine GETIN née VERGNAUD
- Claudine CASAVECCHIA née MAS
- Florence CREPIN

Il est également accordé à Christine GETIN née VERGNAUD le droit à utilisation d'une Carte Bancaire Visa pour les paiements de l'association.



Christine VERGNAUD épouse GETIN

Claudine MAS épouse CASAVECCHIA

Présidente

Vice-Présidente



HyperSupers TDAH France
4 allée du Brindeau - 75019 PARIS
RNA W952001008
SIRET 448 613 158 00030
Association Reconnue d'Utilité Publique
NOR INTD1906994D
Agréée par le ministère de la santé N2018RN0014